

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 JUIN 2025

N°028

OBJET :	TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA FAÇADE NORD ET DES COUVERTURES DU BAS-CÔTÉ NORD DE L'ÉGLISE SAINT VINCENT - AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N°1 AU LOT 4 ' SERRURERIE (MARCHÉ N°21099003)		
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 33	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 19 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt six juin, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme LETAO, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. ARIAS, Mme DOUTRES, M. BES, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme BERNARD, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme LACUBE, Mme GIOVANNETTI, M. MARTY, Mme BLANC, M. BUSTOS, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme BOUTALEB, M. CHAMLAL, Mme LARROUX, M. MONTAGNE

EXCUSES : Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, Mme QUINTILLA-MENDEGRIS donne pouvoir à Mme GODEFROY, M. LECINA donne pouvoir à M. JORDAN, Mme GASC donne pouvoir à M. LAREDJ, M. OUDDANE donne pouvoir à M. BUSTOS, Mme RIVEL donne pouvoir à M. ICHE, Mme GALBEZ donne pouvoir à Mme BOUTALEB, Mme JULIEN donne pouvoir à M. BELMAS, Mme KERRINCKX donne pouvoir à M. MONTAGNE, M. DUTHU donne pouvoir à Mme BERNARD conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

Mme Emilie TRIAY est désignée comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres du 11 juin 2025,

Par délibération du 12 avril 2022, Le conseil municipal autorisait monsieur le Maire à signer 5 marchés de travaux pour restaurer la façade nord et les couvertures du bas-côté nord de l'Eglise Saint Vincent pour un montant de 1 994 786,66 € HT :

	<i>Allotissement</i>	<i>Entreprises</i>	<i>Tranche ferme en € HT</i>	<i>Tranche Optionnelle n°1 en € HT</i>	<i>Tranche Optionnelle n° 2 en € HT</i>	<i>Total</i>
1.	<i>Gros œuvre - Pierre de taille</i>	<i>Vermorel</i>	<i>585 599,60 €</i>	<i>548 939,20 €</i>	<i>558 652,91 €</i>	<i>1 693 191,71 €</i>
2.	<i>Couverture</i>	<i>Chevrin Geli</i>	<i>51 761,22 €</i>	<i>41 667,60 €</i>	<i>52 831,54 €</i>	<i>146 260,36 €</i>
3.	<i>Vitraux</i>	<i>En verre et contre tout</i>	<i>13 824,54 €</i>	<i>18 072,40 €</i>	<i>39 836,22 €</i>	<i>71 733,16 €</i>
4.	<i>Serrurerie</i>	<i>Queyrel Bernard</i>	<i>16 447,66 €</i>	<i>20 817,47 €</i>	<i>22 563,03 €</i>	<i>59 828,16 €</i>
5.	<i>Décoris peints</i>	<i>Malbrel</i>	<i>7 165,05 €</i>	<i>6 425,60 €</i>	<i>10 182,62 €</i>	<i>23 773,27 €</i>
		<i>Total</i>	<i>674 798,07 €</i>	<i>635 922,27 €</i>	<i>684 066,32 €</i>	<i>1 994 786,66 €</i>

Le tranche ferme concerne les travaux des travées 1 et 2.

La tranche optionnelle n°1 concerne les travaux des travées 3 et 4.

La tranche optionnelle n°2 concerne les travées 5, 6 & 7 et la façade nord de la sacristie.

A ce jour, les travaux de la tranche ferme sont terminés tandis que ceux de la tranche optionnelle n°1 sont en cours.

Puis, par délibération des 23 mai, 14 novembre et 19 décembre 2024, le Conseil Municipal :

- autorisait monsieur le Maire à signer les avenants n°1 et n°2 au lot 2, pour un montant de 16 619,70 euros HT pour rémunérer le solivage en chêne neuf des terrasses n°1 et n°2 oublié dans les pièces techniques et financières du marché ;

- autorisait monsieur le Maire à signer un marché avec l'entreprise « SUR MESURE METTALIQUE », marché qui se substitue au marché de serrurerie (lot 4) suite au décès et à la liquidation de l'entreprise Queyrel, le marché de substitution étant conclu sans modification de prix.

Aujourd'hui, il est proposé de conclure un avenant n°1 d'un montant de 1 387,00 euros HT pour restaurer le portail du porche de la façade Nord.

Ce faisant, le montant du lot 4 « Sur mesure métallique » serait porté à 61 215,16 € HT (toutes tranches confondues) ce qui correspond à une augmentation du montant initial du marché de 2,32%.

Le montant de tous les lots (toutes tranches confondues) s'établirait ainsi à 2 012 793,36 € HT :

Allotissement	Entreprises	Tranches ferme et optionnelle n°1 en € HT	Avenant n°1 à la tranche ferme et Avenant n°2 à la tranche optionnelle n°1	Avenant n°1 à la tranche optionnelle n°1	Tranche Optionnelle n°2 en € HT	Total
1. Gros oeuvre Pierre de taille	Vermorel	1 134 538,80 €			558 652,91 €	1 693 191,71 €
2. Couverture	Chevrin Geli	93 428,82 €	16 619,70 €		52 831,54 €	162 880,06 €
3. Vitraux	En verre et contre tout	31 896,94 €			39 836,22 €	71 733,16 €
4. Serrurerie	Sur mesure métallique	37 265,13 €		1 387,00 €	22 563,03 €	61 215,16 €
5. Décors peints	Malbrel	13 590,65 €			10 182,62 €	23 773,27 €
Total		1 310 720,34 €	16 619,70 €	1 387,00 €	684 066,32 €	2 012 793,36 €

La Commission d'appel d'offres, réunie le 11 juin 2025, a donné un avis favorable à la conclusion de cet avenant n°1.

Par ailleurs, les travaux de la tranche optionnelle n°1, d'une durée de 8 mois, devaient se terminer le 28 mai 2025. Cette durée a été sous-estimée et il convient de fixer une date d'achèvement des travaux de la tranche optionnelle n°1 au 8 août 2025.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser monsieur le Maire :

- à signer l'avenant n°1 au lot 4 ;
- à signer les avenants aux 5 lots prolongeant la durée d'exécution des travaux de la tranche optionnelle n°1 avec un terme au 8 août 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOpte à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membres présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20250626-25416-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2025
Publication : 03/07/2025